

# **OSER L'AVENIR AVEC LE CHRIST**

Nous sommes les ouvriers envoyés  
à la vigne du Seigneur

Ce document a pour objet de servir de guide pour l'élaboration du **projet pastoral missionnaire** de chaque **paroisse nouvelle**, dans le cadre de la démarche « **Paroisses Missionnaires** » lancée par Mgr Jean-Paul James, archevêque de Bordeaux, lors de la publication de sa **lettre pastorale** en septembre 2022 (*LP2022*).

## Sommaire

<b>1. Description d'un projet pastoral missionnaire</b>	<b>3</b>
1.1. À quoi sert le projet pastoral missionnaire ? Pourquoi et pour qui ?	3
1.2. Qu'est-ce qu'un projet pastoral missionnaire ?	3
1.3. Que contient un projet pastoral missionnaire ?	4
1.4. Les points d'attention spécifiques cités dans la lettre pastorale	5
1.5. Comment élaborer le projet pastoral missionnaire ?	6
1.6. Qui le prépare ? Qui le réalise ?	7
1.7. Comment s'organise la paroisse pour mettre en œuvre le projet pastoral missionnaire ?	7
<b>2. Démarche pour l'élaboration d'un projet pastoral missionnaire</b>	<b>8</b>
2.1. Écouter et voir	8
2.2. Discerner et exercer des choix	8
2.3. Rédiger et mettre en œuvre	8
<b>3. Annexes</b>	<b>10</b>
3.1. Synode diocésain 2016-2018 – Rappel des propositions et des encouragements	10
3.2. Fiche d'identité « Projet Pastoral Missionnaire »	12
3.3. Modèle de plan d'action	15
3.4. Relecture du projet pastoral missionnaire	15

## 1. Description d'un projet pastoral missionnaire

### 1.1. À quoi sert le projet pastoral missionnaire ? Pourquoi et pour qui ?

Pour les paroisses nouvelles, le projet pastoral est un outil permettant à la communauté paroissiale d'identifier et de définir concrètement les ressources et les moyens qu'elle mettra en œuvre pour réaliser sa mission d'évangélisation sur son territoire.

Le projet pastoral donne une direction, des objectifs, des priorités et des actions à réaliser de manière cohérente : il est la colonne vertébrale et le chemin de l'action pastorale et missionnaire de la paroisse. Il permet d'opérer les transformations et conversions nécessaires, de décider de ce qu'il faut maintenir et renforcer, et de ce qu'il faut modifier ou abandonner pour être « *chrétiens dans ce monde et pour ce monde*<sup>1</sup> ».

Il concerne donc la communauté toute entière au sein et sur le territoire de laquelle la paroisse vit en tenant compte de son environnement spécifique (économique, social, géographique, etc.) : il ne se limite donc pas aux personnes qui fréquentent régulièrement ou occasionnellement la paroisse, car « *tous sont invités par le Christ à aller à Sa vigne. Sa vigne, c'est "le monde entier (cf. Mt 13,38), qui doit être transformé selon le dessein de Dieu"* »<sup>2</sup>.

### 1.2. Qu'est-ce qu'un projet pastoral missionnaire ?

Un projet pastoral est établi pour orienter de manière cohérente l'action pastorale de la paroisse. Il comporte nécessairement les dimensions suivantes :

- Il est **pastoral** : il prend soin du Peuple de Dieu, avec une attention particulière pour les plus pauvres et ceux qui souffrent.
- Il est **missionnaire** en tant qu'il nous pousse à la rencontre des personnes de tous âges et conditions qui vivent dans la communauté (enfants, adolescents, adultes, couples, familles, aînés ; bien-portants, malades, prisonniers, etc.).
- Il est **évangéliste** : il met en œuvre l'Évangile en paroles et en actes (disciple-missionnaire), permettant la rencontre personnelle avec le Christ.
- Il est **communautaire** et **synodal** : il est élaboré et réalisé avec toutes les personnes consacrées ou laïques, les groupes et mouvements actifs au sein de la paroisse ; il rend vivantes les cinq dynamiques essentielles de la vie chrétienne : **adoration, fraternité, service, formation et évangélisation**.

---

<sup>1</sup> LP2022, p.3

<sup>2</sup> LP2022, p.5

- Il est **formateur** : il s'assure que toutes les personnes qui s'engagent au service de la paroisse soient soutenues par des activités de ressourcement (prière, spiritualité, partages) et par des formations appropriées pour les aider à devenir de plus en plus des disciples-missionnaires.

En complément de ces dimensions, il conviendra d'établir un projet **communicant**, c'est-à-dire de lui donner une visibilité suffisante, notamment en direction des plus jeunes, en s'appuyant sur les technologies appropriées.

### 1.3. Que contient un projet pastoral missionnaire ?

#### Un rappel de la vision diocésaine

Le projet s'inscrit dans la démarche « Paroisses Missionnaires » du diocèse et repose sur trois documents de référence<sup>3</sup> :

- Lettre pastorale du 4 septembre 2022.
- Actes synodaux du synode diocésain 2016-2018.
- Synthèse diocésaine du Synode sur la synodalité 2022-2025.

#### Les objectifs

Il s'agit des objectifs sur lesquels les efforts devront porter et pour lesquels les ressources, nécessairement limitées, devront être mobilisées en priorité.

#### Le plan d'action

Le plan d'action contiendra, de manière plus détaillée, pour chaque activité ou projet :

- Les objectifs.
- La description des activités ou projets<sup>4</sup>.
- Les personnes ciblées.
- Les personnes, ressources et moyens mis à disposition.
- Les principales échéances de mise en œuvre, si nécessaire.

<sup>3</sup> Il est recommandé d'organiser la lecture et le partage communautaire de ces documents de manière spécifique en amont de la construction projet pastoral missionnaire.

<sup>4</sup> Les activités ne seront pas nécessairement nouvelles : il est probable que nombre d'entre elles existent déjà dans la paroisse, mais elles pourront être revisitées ou adaptées au nouveau projet.

#### 1.4. Les points d'attention spécifiques cités dans la lettre pastorale

En cohérence avec les exhortations de Mgr James dans sa lettre pastorale de septembre 2022, les activités du projet pastoral missionnaire seront principalement liées aux thématiques décrites ci-après. Cependant, la créativité des paroisses ne doit pas être limitée à ces thématiques, d'autres voies peuvent être explorées.

Chacune de ces thématiques fait l'objet d'une description détaillée et d'un guide pratique imprimable, qui sont disponibles sur l'application « [Paroisses missionnaires](#) » qui peut être installée sur smartphone ou exploitable sur ordinateur à partir des liens suivants :

[www.paroissesmissionnaires.fr](http://www.paroissesmissionnaires.fr)



Le diocèse propose également d'autres ressources et informations sur son site internet : <https://bordeaux.catholique.fr/paroisses-missionnaires>

#### Rappel des points d'attention spécifiques

« Allez, vous aussi, à ma vigne ! »

- **Catéchèse** : enseignement de la foi chrétienne aux enfants, adolescents et adultes, confirmation des adultes, parcours Alpha, parcours Croire et Comprendre, groupes de partage d'évangile, etc. [LP2022, p. 7].

## pour l'élaboration d'un projet pastoral missionnaire

- **Semaines missionnaires** : équipes mixtes de personnes consacrées et laïques, école diocésaine de la mission, etc. [LP2022, p.10].

### « La vigne du seigneur porte du fruit »

- **Écoles de prière** : adoration eucharistique, groupes charismatiques, prière des mères (des pères ?), rosaire/chapelet, etc. [LP2022, p.10].
- **Fraternités chrétiennes de quartier, de village** : un moyen idéal pour vivre les 5 essentiels et devenir disciple-missionnaire [LP2022, p.16].
- **Visitations et entraide entre paroisses** [LP2022, p.17].
- **Diaconies paroissiales ou de doyenné** : solidarité, accueils de jour, repas partagés, maraudes et services aux personnes en précarité, en lien ou non avec les mouvements spécialisés (Secours Catholique, Aux Captifs la Libération, St-Vincent-de-Paul, etc.), aumônerie hospitalière, aumônerie de prison, etc. [LP2022, p.19].
- **Écologie intégrale** : label « Église verte », activités ciblées pour les jeunes, etc. [LP2022, p.21].

### « Une paroisse nouvelle pour une Église missionnaire et synodale »

- **Messes dominicales** : lieux/régularité [LP2022, p.25], animation liturgique, chorale, instrumentistes, servants de liturgie, lecteurs, etc.
- **Pèlerinages à la cathédrale** [LP2022, p.26].
- **Prière pour les vocations** : vocation de disciple-missionnaire, valorisation des ministères ordonnées et des états consacrés, développement d'une culture vocationnelle [LP2022, p.28].

## 1.5. Comment élaborer le projet pastoral missionnaire ?

La démarche d'élaboration du projet pastoral comporte trois étapes clefs :

- **Écouter et voir** : une étape importante pour comprendre et tenir compte des caractéristiques et attentes spécifiques des milieux de vie au sein desquels la paroisse agit.
- **Discerner et exercer des choix** : chercher la volonté de Dieu et entendre ses appels pour préciser la vision pastorale de la paroisse.

- **Rédiger, mettre en œuvre** : deux phases de déploiement du projet pastoral.

Quelques précisions sont présentées dans la deuxième partie de ce document (§2).

### **1.6. Qui le prépare ? Qui le réalise ?**

L'Équipe d'Animation Pastorale (EAP), lorsqu'elle existe, est le groupe qui sera responsable de préparer et piloter la démarche. Elle choisit en son sein un « référent-paroisse », qui a pour mission d'animer sa réalisation, conjointement avec le curé.

S'il n'y a pas d'EAP, toute autre assemblée paroissiale pourra être investie du projet et choisira un référent en son sein. Cette assemblée paroissiale *ad hoc* pourra constituer le noyau de la future EAP, comme demandé par Mgr James dans la lettre pastorale<sup>5</sup>.

L'EAP ne doit pas être seule impliquée ; pourront être sollicités :

- les différents groupes et services déjà constitués dans la paroisse ;
- les personnes qui fréquentent la paroisse, particulièrement les jeunes et les familles ;
- des personnes qui fréquentent peu ou pas la paroisse, ou celles qui se sont éloignées de l'Église, mais qui sont à même d'exprimer des attentes et des besoins particuliers de la communauté ;

### **1.7. Comment s'organise la paroisse pour mettre en œuvre le projet pastoral missionnaire ?**

Pour mettre en œuvre le projet pastoral missionnaire, il convient que chaque paroisse nouvelle soit dotée :

- d'une identité : choix du nom de la paroisse nouvelle<sup>6</sup> ;
- d'une Équipe d'Animation Pastorale (EAP).
- d'un Conseil des Affaires Économiques Paroissial (CAEP) et d'un économe paroissial.
- d'un Conseil pastoral ou une assemblée paroissiale<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> LP2022, p.25

<sup>6</sup> Les règles de nommage des paroisses nouvelles sont mises à disposition dans l'application « Paroisses missionnaires »

<sup>7</sup> LP2022, p.25

## 2. Démarche pour l'élaboration d'un projet pastoral missionnaire

### 2.1. Écouter et voir

Cette étape consiste à prendre connaissance, par la rencontre et le dialogue, des milieux de vie<sup>8</sup> présents sur le territoire paroissial, pour identifier leurs problématiques propres et cerner la façon dont la mission pastorale devra se déployer pour les toucher, en tenant compte :

- des attentes et besoins non comblés (spirituels, matériels, humains) ;
- des forces et faiblesses de la paroisse ;
- des activités et groupes sociaux avec lesquels des partenariats pourraient être envisagés (communautés religieuses, monde associatif, municipal, scolaire, réseau d'entrepreneurs, etc.).

Il pourrait être utile de réaliser tout ou partie de cette étape en travaillant en doyenné<sup>9</sup>.

### 2.2. Discerner et exercer des choix

L'étape de discernement a pour objet de se situer « en Église » :

- en laissant l'Esprit Saint et la Parole de Dieu éclairer ces problématiques et ces besoins ;
- en faisant le lien entre ces problématiques et les missions spécifiques de la paroisse (cf. § 1.4 et [Annexe 3.1]) ;
- en identifiant les éléments qui doivent être retenus dans le projet pastoral.

### 2.3. Rédiger et mettre en œuvre

#### Rédiger

À l'issue des deux étapes précédentes, le projet pastoral peut être rédigé, selon les étapes suivantes :

- Rédaction d'une fiche d'identité du projet pastoral missionnaire, en s'inspirant de la fiche d'identité « Projet Pastoral Missionnaire » [Annexe 3.2]. Cette fiche d'identité est également téléchargeable depuis l'application « Paroisses missionnaires ».

---

<sup>8</sup> Milieux socio-économiques spécifiques pauvres ou aisés, associations, religieux, militaires, surveillants et population pénitentiaire, hospitaliers et malades, réfugiés, migrants, personnes sans-abri, personnes vivant de la rue, etc.

<sup>9</sup> L'un des référents-paroisses du doyenné est choisi comme référent-doyenné. Il a pour mission, conjointement avec le doyen, d'harmoniser entre eux les projets paroissiaux du doyenné et de faciliter les coopérations.



# pour l'élaboration d'un projet pastoral missionnaire

- Rédaction d'une première ébauche du projet, qui sera présentée à ceux qui ont participé aux étapes précédentes pour modifications ou ajouts éventuels.
- La rédaction finale sera réalisée en intégrant un plan d'action détaillé [Annexe 3.3] et en se reportant, si besoin au questionnaire proposé [Annexe 3.4].
- Le texte pourra être présenté, en doyenné, au cours d'une rencontre des EAP, pour apprécier les mutualisations possibles.

À l'issue de ce processus, la paroisse pourra organiser un évènement festif lors du lancement officiel de son projet pastoral missionnaire.

### Mettre en œuvre

Au cours de la mise en œuvre du projet pastoral missionnaire, il s'agira :

- de suivre l'avancement des actions prévues ;
- d'évaluer les résultats et d'adapter les activités selon besoin ;
- d'envisager de nouveaux développements du projet.

**« Voilà l'Église synodale,  
une Église où tous prennent la route,  
reçoivent les dons du Seigneur  
et s'encouragent pour vivre ensemble  
l'annonce de l'Évangile »**

*[LP2022, dernière de couverture]*

### 3. Annexes

#### 3.1. Synode diocésain 2016-2018 – Rappel des propositions et des encouragements

*Note : La liste suivante résume les recommandations du Synode sous forme de thématiques, mais n'en constitue pas un extrait ; elle invite à se reporter au texte intégral des Actes du Synode.*

##### **Disciples du Christ**<sup>10</sup>

- Formation catéchétique, formation de formateurs, formation des animateurs d'activité.
- Aménagement et beauté des églises et de la liturgie.
- Homélique
- Formation des laïcs à la parole publique pour l'Annonce (catéchèse, obsèques, partage d'évangile, groupes de prière, etc.).
- Lieux d'écoute et de spiritualité, formation des accompagnateurs spirituels, développement de la vie intérieure personnelle.
- Parcours de catéchèse pour adulte (y compris préparation au mariage, parents d'enfants catéchisés, etc.).
- Promotion des outils de formation et de communication du diocèse.

##### **Disciples en communauté**<sup>11</sup>

- Actions auprès des personnes blessées par la vie, l'âge, la maladie, la solitude, la précarité.
- Planification et durée déterminée des missions confiées aux laïcs
- Coresponsabilité entre laïcs et ministres ordonnés.
- Mouvements pour les jeunes (aumôneries, scoutismes, patronages, action catholique, etc.) et contribution des jeunes au service de l'Église.
- Enseignement catholique et son lien avec les paroisses.

<sup>10</sup> Actes synodaux 2016-2018, p.17-19

<sup>11</sup> Actes synodaux 2016-2018, p.26-32

- Accueil des personnes dans l'Église.
- Valorisation des ministères ordonnés et des états consacrés.
- Communautés fraternelles de voisinage.
- Visitations entre paroisses.

### **Disciples en sortie**<sup>12</sup>

- Témoignages de foi dans les milieux de vie.
- Présence des paroisses dans la vie associative et publique, participation aux actions locales à l'initiative de l'Église ou non, lien avec les mouvements d'Église.
- Groupe d'échanges sur les problématiques contemporaines.
- Œcuménisme.
- Églises ouvertes et accessibles.
- Vie spirituelle et fraternelle, partage de la Parole.
- École diocésaine de la mission.
- Semaine missionnaire, vie missionnaire de la paroisse.
- Lieux ouverts à tous.
- Veilleurs de proximité, accueil et accompagnement des plus pauvres, des personnes en précarité ou en difficulté, des migrants et des réfugiés.

---

<sup>12</sup> Actes synodaux 2016-2018, p.37-40

### 3.2. Fiche d'identité « Projet Pastoral Missionnaire »<sup>13</sup>

Chaque « **Projet pastoral missionnaire** » est un sous-projet du projet diocésain « **Paroisses Missionnaires** » et s'inscrit dans les mêmes processus et calendrier.

<p><b>Problématique</b></p>	<p>Pour répondre aux attentes du Synode diocésain de 2018 et de la démarche sur la synodalité, le diocèse de Bordeaux examine sa mission et son organisation. Il envisage les transformations qui seront nécessaires.</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Sur la base du secteur pastoral actuel, constitution d'une <b>paroisse nouvelle</b> dotée d'un <b>projet pastoral missionnaire</b> pour une Église missionnaire et synodale.</p> <p><u>Cas particuliers*</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de redécoupage territorial (fusion ou redécoupage de secteurs)</li> <li>• Demandes spécifiques de modifications</li> </ul>
<p><b>Buts recherchés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élan missionnaire de l'Église paroissiale</li> <li>• Efficacité/efficience de l'organisation territoriale : le secteur pastoral devient une paroisse</li> </ul>
<p><b>Périmètre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identité de la paroisse             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nom de la paroisse</li> <li>▪ Territoire de la paroisse</li> <li>▪ Projet pastoral missionnaire de la paroisse</li> </ul> </li> <li>• Organisation de la paroisse             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Équipe d'Animation Pastorale (EAP)</li> <li>▪ Conseil des Affaires Économiques Paroissial (CAEP)</li> <li>▪ Économe paroissial</li> <li>▪ Conseil pastoral ou assemblée paroissiale</li> </ul> </li> <li>• Points d'attention cités dans la lettre pastorale             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Catéchèse et confirmation des adultes</li> <li>▪ Semaines missionnaires</li> <li>▪ Écoles de prière</li> <li>▪ Fraternités chrétiennes de quartier/village</li> <li>▪ Visitations et entraide entre paroisses du Doyenné</li> <li>▪ Diaconie paroissiale ou de doyenné</li> </ul> </li> </ul>

<sup>13</sup> Ce document est également disponible séparément dans l'application « *Paroisses Missionnaires* »

## pour l'élaboration d'un projet pastoral missionnaire

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Écologie intégrale</li> <li>▪ Pèlerinages à la Cathédrale</li> <li>▪ Prière pour les vocations, valorisation des ministères ordonnés, développement d'une culture vocationnelle</li> </ul>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 0 : document processus général</li> <li>• Phase 1 : lettre pastorale</li> <li>• Phase 2 : mise en route des projets paroissiaux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Premiers éléments du projet pastoral</li> <li>▪ Réflexion engagée sur nom et territoire</li> </ul> </li> <li>• Phase 3 : Lancement du projet pastoral acté en assemblée diocésaine des EAP</li> <li>• Phase 4 : projet paroissial présenté et amendé selon besoin</li> <li>• Phase 5 : paroisse nouvelle promulguée</li> <li>• Phase 6 : paroisse nouvelle créée administrativement</li> </ul>
Critères d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une EAP est créée si elle n'existe pas. Les EAP sont régies par la Charte diocésaine des EAP</li> <li>▪ L'EAP ou toute autre assemblée paroissiale est investie concrètement dans le projet et choisit un référent en son sein (Référent-Paroisse<sup>**</sup>)</li> </ul> <p>Suivi réalisé par le curé et le doyen</p>
Dates clefs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 25 mars 2023 : assemblée diocésaine des EAP</li> <li>▪ 30 novembre 2023 : promulgation des paroisses nouvelles (Saint-André)</li> <li>▪ 1<sup>er</sup> janvier 2024 : mise en œuvre des paroisses nouvelles</li> </ul>
Documents de référence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre pastorale du 4 septembre 2022</li> <li>• Actes synodaux 2016-2018</li> <li>• Synthèse diocésaine du Synode sur la synodalité 2022-2025</li> </ul>
Situations spécifiques	<p>Situations spécifiques de la paroisse*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'EAP</li> <li>• Pas de lieu de synodalité</li> <li>• Pas de conseil économique</li> <li>• Difficultés pour rédiger le projet pastoral</li> </ul>

	Phase	Objectif	Objectif Début	Objectif Fin
Phases et jalons	2	Réception de la Lettre Pastorale, appropriation par le secteur	Septembre 2022	Février 2023
	3	Assemblée diocésaine des EAP : lancement du projet pastoral et remise de la Charte des EAP	25 mars 2023	25 mars 2023
	4	Rédaction du projet pastoral, nom et territoire de la paroisse nouvelle	Avril 2023	Novembre 2023
	5	Promulgation de la paroisse nouvelle	30 novembre 2023	30 novembre 2023
	6	Mise en œuvre de la paroisse nouvelle	1 <sup>er</sup> janvier 2024	
	Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Curé et Référent-Paroissial</li> <li>• EAP ou assemblée paroissiale chargée du projet</li> <li>• Doyen et Référent-Doyenné***</li> </ul>		

\* Les situations spécifiques ou cas particuliers de paroisses ou de doyennés sont traitées en coordination directe entre les équipes des paroisses ou doyennés concernées et les vicaires généraux.

\*\*Le Référent-Paroisse a pour mission d'animer, conjointement avec le curé, la réalisation du projet de la paroisse.

\*\*\*L'un des Référents-Paroisse du Doyenné est choisi comme Référent-Doyenné. Il a pour mission, conjointement avec le doyen, d'harmoniser entre eux les projets paroissiaux du doyenné et de faciliter les coopérations.

### 3.3. Modèle de plan d'action

Le plan d'action du projet pastoral missionnaire pourra être structuré en s'inspirant du modèle ci-dessous :

Projet pastoral missionnaire de la paroisse <nom>				
Famille d'activités et de projets prioritaires (cf. §1.4, ex. « Allez, vous aussi, à ma vigne ! », etc.)				
Objectif (Pourquoi)	Projet / activité (Quoi)	Public cible (Pour qui)	Jalons et échéances (Quand)	Responsable (Qui)
<i>Préciser si l'activité concerne la paroisse ou plusieurs paroisses du doyenné</i>				

### 3.4. Relecture du projet pastoral missionnaire

Pour vérifier qu'aucun élément majeur du projet pastoral missionnaire n'a été omis, il est recommandé de vérifier s'il répond aux questions suivantes :

#### Les dimensions nécessaires

- Le projet pastoral répond-il aux cinq dimensions nécessaires : est-il **pastoral** ? **Évangélisateur** ? **Missionnaire** ? **Communautaire** et **synodal** ? **Formateur** ?
- Le projet pastoral et ses activités sont-ils **communicants** ?

#### Le lien avec les documents de référence

Le projet pastoral comporte-il des objectifs et des actions permettant de déployer :

- Les points d'attention de la **lettre pastorale 2022** ?
- Les recommandations issues du **Synode diocésain 2016-2018** ?
- Les modalités répondant aux attentes du **Synode sur la synodalité** ?

## Les personnes et groupes à rejoindre ou cibler

Les projets et activités du projet pastoral permettent-ils de rejoindre ou de cibler :

- Les personnes « en souffrance » de la communauté paroissiale ?
- Des personnes de tous les groupes d'âge : enfants, adolescents, jeunes adultes et professionnels, parents, familles, aînés ?
- Les différentes personnes : celles qui sont impliquées dans la vie de la paroisse ? Celles qui fréquentent régulièrement les activités et les célébrations ? Celles qui viennent occasionnellement ? Celles qui ont pris des distances avec la foi et l'Église ?
- Les différents milieux de vie présents sur le territoire de la paroisse ?

## L'organisation

L'organisation mise en place permet-elle de mener à bien le projet pastoral missionnaire ?

- La paroisse est-elle organisée selon les recommandations de la lettre pastorale et la fiche d'identité « Projet Pastoral Missionnaire » : y a-t-il une EAP ? Un CAEP ? Un économiste ? Un conseil pastoral ?
- Les activités prévues disposent-elles des personnes, ressources et moyens suffisants ?
- Les personnes en charge des activités prévues sont-elles ou seront-elles formées pour le faire ?

## Le plan d'action

Le plan d'action du projet pastoral missionnaire :

- Est-il rédigé (cf. [Annexe 3.3]) ?
- Est-il et piloté ? Par qui ?